

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Juriste adjoint (Cabinet du Président), P-2

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES :	14 octobre 2020
DATE DE PUBLICATION :	15 septembre 2020
UNITÉ ADMINISTRATIVE :	Greffe/Cabinet du Président
LIEU D'AFFECTATION :	La Haye
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT :	20-LEG-RMT-141325-R-THE HAGUE (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques :

Le poste est à pourvoir au sein du Cabinet du Président du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, à la division de La Haye. Le titulaire du poste travaille sous la direction du Président, du Chef de Cabinet et du conseiller juridique principal, et relève du Chef de Cabinet et du Conseiller juridique principal.

Responsabilités

Sous la direction du Président, du Chef de Cabinet et des juristes des deux divisions, le titulaire du poste fournira une assistance juridique dans le cadre des fonctions confiées au Président, et se chargera notamment de rédiger et d'examiner des ordonnances et des décisions, d'analyser le droit, les règlements et les principes en vigueur, et de donner des conseils juridiques spécialisés au Président et aux juristes du Cabinet du Président. Le titulaire du poste est également chargé d'assister le Cabinet du Président en rédigeant des lettres, des mémorandums, des documents sur les points à aborder, des notes de synthèse et des discours, et de donner des conseils de politique générale. Le juriste adjoint s'acquitte des autres tâches qui lui sont confiées.

Compétences

- **Professionnalisme** — Le titulaire du poste connaît le droit procédural et substantiel au niveau international ; il est apte à mener des recherches juridiques approfondies ; il est en mesure d'analyser et d'interpréter les instruments juridiques internationaux, ainsi que de produire et de présenter les résultats, recommandations et avis d'une façon claire et concise oralement et par écrit. Il est un excellent rédacteur et il sait planifier son travail et gérer des priorités contradictoires. Il tire fierté de son travail et de ses réalisations. Il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il persévère face aux obstacles et aux difficultés ; il conserve son calme dans les situations de crise.
- **Aptitude à la communication** — Le titulaire du poste s'exprime avec clarté et efficacité, à l'oral comme à l'écrit ; il est à l'écoute des autres, s'efforce de bien les comprendre et sait réagir comme il faut. Il n'hésite pas à demander des éclaircissements et se montre ouvert au dialogue. Il sait adapter le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel il s'adresse. Il est soucieux de partager l'information avec les intéressés et les tient au courant.
- **Esprit d'équipe** — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution. Il sollicite les apports en appréciant à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun ; il se montre disposé à apprendre des autres. Il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier. Il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec son point de vue ; il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.

QUALIFICATIONS

Formation

Diplôme universitaire supérieur en droit, de préférence avec une spécialisation en droit international, pénal ou humanitaire. Un diplôme universitaire de premier cycle en droit conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

Expérience professionnelle

Au moins deux (2) années d'expérience professionnelle dans le domaine juridique, assortie d'une progression des responsabilités, dans un cadre national ou international, en particulier en droit pénal, international, humanitaire ou administratif. Une expérience dans l'un des deux Tribunaux *ad hoc* est très souhaitable.

Connaissances linguistiques

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, la maîtrise de l'anglais à l'oral comme à l'écrit est exigée. La connaissance pratique du français est très souhaitable.

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Méthode d'évaluation :

Les candidats sélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique qui sera suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque spéciale :

Les membres du personnel de l'ONU actuellement en exercice à des postes de catégories G et FS et qui remplissent les conditions requises sont autorisés à postuler à titre exceptionnel. S'ils sont sélectionnés, certaines conditions s'appliqueront. Toutes les offres d'engagement sont subordonnées à l'approbation du budget. Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies est résolu à atteindre l'objectif de parité hommes-femmes dans son personnel. Les femmes sont particulièrement encouragées à envoyer leur candidature.

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme. Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

Gratuité :

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Aux termes du paragraphe 3 de l'article 101 de la Charte des Nations Unies, la considération dominante dans le recrutement du personnel doit être la nécessité d'assurer à l'Organisation les services de personnes possédant les plus hautes qualités de travail, de compétence et d'intégrité. Aucun candidat ne sera pris en considération par l'ONU s'il s'est rendu coupable de violation du droit international des droits de l'homme ou du droit international humanitaire, d'exploitation sexuelle, d'atteinte sexuelle ou d'infraction autre qu'une infraction mineure au code de la route, ou s'il existe des motifs raisonnables de croire que le candidat a été impliqué dans la commission de l'un de ces actes. L'expression « exploitation sexuelle » désigne le fait de profiter ou de tenter de profiter d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique. L'expression « atteinte sexuelle » désigne toute intrusion physique à caractère sexuel commise par la force, sous la contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal, ou la menace d'une telle intrusion.

Sera dûment prise en considération l'importance d'un recrutement effectué sur une base géographique aussi large que possible. Aucune restriction ne sera imposée par l'ONU à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour des informations plus détaillées, ils ou elles peuvent consulter le manuel d'instructions pour le candidat, en cliquant sur le lien hypertexte « Manuels » sur le côté supérieur droit de la page d'accueil de leur compte Inspira.

Les candidatures feront l'objet d'une évaluation et d'un examen préalables sur la base des informations soumises conformément aux critères d'évaluation de l'avis de vacance de poste et aux dispositions législatives internes applicables de l'Organisation des Nations Unies, notamment la Charte des Nations Unies, les résolutions de l'Assemblée générale, le Statut et le Règlement du personnel, les textes administratifs et les directives. Les candidats doivent fournir des informations exhaustives et précises conformément aux instructions fournies sur la plateforme Inspira. Une fois la candidature envoyée, aucune modification, suppression ou révision, ni aucun ajout ou changement ne pourra être fait. Il sera procédé à une vérification des références des candidats faisant l'objet d'une attention particulière pour s'assurer de l'exactitude des renseignements qu'ils ont fournis dans leur candidature.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à 23 h 59 (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

MÉCANISME INTERNATIONAL DE L'ONU APPELÉ À EXERCER LES FONCTIONS RÉSIDUELLES DES TRIBUNAUX PÉNAUX

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
